



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 10 avril 2014

Renens met en œuvre une méthode de nettoyage écologique

La Ville de Renens se veut exemplaire et respectueuse de l'environnement. Ainsi, sur proposition du Service Bâtiments-Domains, la Municipalité fait l'acquisition d'une machine de l'entreprise aquama® utilisant une solution de nettoyage d'entretien 100% Biodégradable. Avec l'adoption de cette nouvelle technique de nettoyage, elle devient la première commune de Suisse à se lancer dans un tel concept.

Le domaine de l'entretien est en constante évolution. Chaque année, l'accent est mis en priorité sur les nettoyages respectueux de l'environnement. En fin d'année 2013, le secteur conciergerie de la commune a rencontré l'entreprise aquama® à Prangins afin de démarrer un nouveau projet de nettoyage écologique sur le site scolaire du Léman. Cette entreprise a développé une technologie (aquama® Indigo©) permettant d'obtenir un produit issu de l'hydrolyse - avec de l'eau, du sel et de l'électricité - qui est à la fois un détergent et un désinfectant, ne dégageant aucune pollution pour notre environnement. Les propriétés de cette solution répondent aux normes de l'Office Fédéral de la Santé Publique.

Depuis plus de 4 mois, la Commune de Renens expérimente ce concept – déjà prisée par de grandes institutions comme le CIO de Lausanne ou l'aéroport de Genève – sur le site du collège du Léman grâce au prêt d'une machine spécialisée, pour des résultats très concluants. Les échanges entre le responsable du secteur, le personnel en charge de l'entretien (qui a suivi une formation pour l'usage de cette technologie) ainsi que le fournisseur ont suscité de la part de chacun, un vif intérêt et une volonté de mener ce projet à bien.

La durée du prêt pour le test arrivant à son terme, la Municipalité, sur proposition du Service Bâtiments-Domains, a fait l'acquisition d'une machine aquama® produisant cette solution de nettoyage 100% Biodégradable pour le site scolaire du Léman. L'investissement pour cet achat se monte à Fr. 14'999.- TTC pour ladite machine et Fr. 9'000.- pour la souscription d'un contrat de maintenance d'une durée de 3 ans, soit un montant total de Fr. 23'999.- TTC.

Renseignements :

Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63